

Quel rapport y a-t-il entre le langage et la lecture chez les sourds ?

Etude à partir de l'œuvre autobiographique d'Emmanuelle Laborit
« Le cri de la mouette », (1994).

Lucie Pisseau

Sommaire

I/ Vivre sans moyen de communication:

- A) L'isolement des sourds
- B) Un langage à construire

II/ la lecture : une ouverture au monde

- A) Introduction aux différentes méthodes d'apprentissage
- B) La méthode orale
- C) La méthode gestuelle

III/ La langue des signes : l'outil d'une communauté

- A) L'histoire de la langue des signes
- B) Une intégration, une communauté, une culture

Dans notre société actuelle, la surdité semble être un facteur d'exclusion, car les sourds éprouvent de nombreuses difficultés à entrer dans l'univers des entendants, celui de la lecture, de l'écriture et du travail. La surdité peut se définir comme « une déficience physique qui affecte la vie de l'enfant sourd et de l'adulte qu'il devient, mais aussi celle de ses parents et de son entourage » selon Daniel Daigle et Anne-Marie Parisot. En moyenne, on recense 1 enfant sourd sur 1000, né dans 90 % des cas de parents entendants. L'environnement familial est déterminant pour l'enfant sourd, car les parents doivent faire un choix entre plusieurs méthodes d'apprentissage du langage, en particulier entre la méthode orale et la méthode gestuelle. S'ajoute à cela la difficulté de l'écriture alphabétique due au manque de reconnaissance auditive, les sourds ne peuvent avoir une conscience phonologique. Malheureusement, on compte 80 % de sourds illettrés pourtant scolarisés, selon le rapport de Dominique Gillot de 1998. Malgré la volonté d'intégrer la société, la plupart des sourds se trouvent dans une situation d'isolement due la difficulté d'apprendre un langage oral et au peu de personnes entendants qui manient la langue des signes. Les sourds sont en constante adaptation entre langage « oral » et langage signé. La lecture est un moyen fondamental dans l'instruction des sourds, car elle permet l'accès à la vie sociale, le contact avec « l'autre monde » celui des entendants. Mais comment peut-on apprendre à lire et à parler une langue que l'on n'a jamais entendue ? La lecture favorise-t-elle la communication ? Quel rapport y a-t-il entre le langage et la lecture ? Nous allons étudier ces questions à partir de l'œuvre autobiographique d'Emmanuelle Laborit décrivant les différentes étapes de l'apprentissage du langage ainsi que les difficultés que rencontrent les sourds à l'école.

I/ Vivre sans moyen de communication

A) L'isolement des sourds

Dès la naissance, les sourds sont plongés dans un monde coupé de communication, ils n'entendent pas la voix de leurs parents, de leur entourage. Dans la tête des enfants sourds, il y a : « ... La solitude, et la résistance, la soif de communiquer, et parfois la colère », selon Emmanuelle Laborit. En effet, les perceptions et les émotions sont fortes chez les enfants sourds car ils ne parviennent pas à externaliser avec des mots, il n'y a qu'un flot d'images dans leur tête. Durant l'enfance, la souffrance du manque de communication est forte, surtout parce que l'enfant et les parents se trouvent dans l'impossibilité de communiquer. Comme un mur sépare l'enfant sourd du monde extérieur : il ne peut le saisir car il ne peut l'entendre. C'est un silence interne, un silence véritable qu'on ne peut connaître en tant que personnes entendants car, pour nous, le silence apparaît lorsque les bruits cessent. Emmanuelle Laborit vivait dans ce silence, elle créait elle-même ses sons sous formes de sifflements impossibles à saisir par les entendants. Le silence donne des angoisses aux enfants sourds : Emmanuelle Laborit avait peur la nuit quand ses parents partaient, elle pensait qu'ils ne reviendraient pas, elle paniquait en voyant des formes sur les murs de sa chambre ne sachant pas d'où provenait cette lumière.

De nombreuses questions émergent chez les enfants sourds, ensevelies par le silence, pourtant ce sont des questions existentielles comme : « Deviendrais-je adulte ? ». Pour le docteur Didier Sicard, les sourds souffrent du manque de réponse à leurs questions car ils n'ont pas le moyen de les poser comme nous montre cette citation où il parle d'un homme sourd : « Réduit à une affreuse solitude, un silence profond l'entourne sans cesse et l'accompagne partout. Il ne peut interroger personne et

sait-il ce que c'est qu'interroger ? ». Le désordre règne dans la tête des enfants sourds avant qu'ils ne sachent communiquer, les notions de passé, de futur n'existent pas, le cerveau fonctionne au présent. De ce fait, il est quasi-impossible de se souvenir de chaque événement et de leur chronologie pour les enfants sourds n'ayant pas accès au langage. Toutefois, ils savent être méthodiques et ordonnés comme le montre Emmanuelle Laborit qui rangeait ses poupées très soigneusement. Le contact avec le monde extérieur, par la scolarité notamment, semble être très important pour ordonner les pensées des sourds et pour construire leur langage. Comment les sourds peuvent-ils parvenir à communiquer ?

B) Un langage à construire

Dès le plus jeune âge, l'enfant se construit une identité grâce à ce qu'il entend ; il va communiquer par le langage qu'on lui aura donné. L'enfant sourd n'aura pas accès à un langage « naturel », il va devoir construire son propre langage afin de communiquer avec les autres. En effet, d'après Auguste Bébien dans son œuvre « essai sur les sourds muets et sur le langage naturel » publié en 181 : « La parole ne peut servir de base à l'éducation des sourds muets : mais elle en peut, elle en doit être le complément. » La parole n'est pas une chose naturelle pour les sourds et il semblerait qu'ils aient besoin des gestes pour s'exprimer et créer leur propre identité. On ne peut prendre conscience de soi-même que lorsqu'on a accès au langage comme le témoigne Emmanuelle Laborit qui employait la troisième personne du singulier pour se désigner, jusqu'au moment où elle découvrit qu'elle était une personne à part entière grâce à la langue des signes : « je porte en moi Emmanuelle sourde, et j'essaie de parler pour elle, comme si nous étions deux. » page 47. Les sourds inventent leur propre langage construit par des mimes, des gestes, comme Emmanuelle Laborit qui a élaboré un langage « ombilical » avec sa mère consistant à passer par le geste pour communiquer. Par exemple, quand elle voulait parler à sa mère, elle la tirait par le bras, et sa mère lui prenait la tête pour communiquer avec elle. Ceci montre que le langage passe avant tout par le geste pour les sourds car ils ne peuvent oraliser leurs demandes, leurs envies...

L'interrogation sur ce que sont les mots, sur ce que veulent dire les différentes expressions de visage des entendants, est grande. Le visuel est très important pour les sourds, c'est par la vue qu'ils se rendent compte du monde qui les entoure contrairement aux entendants dont le sens auditif est primordial. A la page 24, Emmanuelle Laborit énonce : « J'ai des yeux pour entendre ». C'est une communauté à part entière qui apprend par l'observation à créer une propre langue, une propre culture. Mais comment peuvent-ils parvenir à communiquer avec le monde extérieur sans connaître la langue des entendants ? Peuvent-ils apprendre à lire une langue qu'ils ne pratiquent pas ?

II/ La lecture : une ouverture au monde

A) Introduction aux différentes méthodes d'apprentissage

Généralement, les sourds ne parviennent pas à accumuler un grand nombre de concepts et de mots d'une langue orale ; c'est pourquoi certaines méthodes de lecture semblent être inappropriées pour eux. En effet, comme ils n'ont pas la reconnaissance des sons, il est difficile de suivre un apprentissage phonologique et syllabique consistant à séparer les phonèmes et à étudier les règles pour chacun d'eux. La méthode globale d'Ovide Decroly semble elle aussi être compliquée car

l'apprentissage part de mots complets que l'on décompose ensuite. Celle de Célestin Freinet s'appuyant sur une « lecture naturelle » demande de savoir écrire un texte pour remarquer les mots et lettres identiques mais les sourds ont de grandes difficultés avec l'écriture, compte tenu du pourcentage important de personnes sourdes illettrées (80%).

En revanche, la plupart des sourds sont bons en orthographe car ils repèrent visuellement les mots et la structure des phrases. Les méthodes orthographique et logographique consistant à la mémorisation des mots par le visuel, semblent être les plus appropriées. Les chances d'apprentissage de la lecture varient surtout en fonction de l'environnement du jeune sourd. Par exemple, il existe la méthode du LPC (Langage Parlé Complété) qui est n'est pas accessible à la majorité des sourds car elle demande un apprentissage rigoureux de la langue orale. Selon Christian Cuxas : « Les enfants sourds de naissance ou sourds prélinguaux, c'est-à-dire dont la surdité vient avant l'acquisition du langage oral, ne peuvent avoir une langue orale comme langue maternelle ». La lecture est d'autant plus difficile pour les sourds car ils ont très peu d'outils disponibles. En effet, il n'existe aucun manuel scolaire pour aider les sourds à apprendre la lecture et l'écriture ! Afin de faciliter l'apprentissage de la langue orale, l'Association Française pour la Lecture propose de diffuser des vidéos en langue des signes. Les sourds doivent-ils obligatoirement parler un langage oral pour s'intégrer ? La méthode gestuelle ne favoriserait-elle pas la communication entre les sourds et les entendants ?

B) La méthode orale

Les partisans de la méthode oraliste sont en majorité des entendants, ils souhaitent que les sourds se conforment à la langue orale, mais que représente ce langage pour les sourds ? En premier lieu, la langue orale ne peut être qu'une chose abstraite pour les sourds car ils ne savent ce qu'est entendre et sont alors confrontés à la difficulté de l'oralisation. En second lieu, en France, l'éducation repose sur l'apprentissage de la langue orale, incluant les personnes sourdes et malentendantes. Or, l'enseignement oraliste conduirait les sourds à dépendre des entendants et à la contrainte de ne pas pouvoir poursuivre des études après le Baccalauréat. En effet, l'enseignement spécialisé des sourds s'arrête au Baccalauréat car il est très difficile de suivre des cours à l'université du fait de la nécessité d'avoir un interprète pour prendre des notes qui ne transcrit pas toujours ce que l'étudiant sourd juge essentiel. De plus, les sourds ne peuvent retenir que très peu de vocabulaire d'une langue orale car elle n'est pas « naturelle » pour eux, et cela peut engendrer un malaise entre sourds et entendants lorsqu'ils essaient d'avoir une conversation suivie et qu'ils n'y parviennent pas.

L'apprentissage de la langue orale n'est pas non plus impossible pour les sourds, certains arrivent à l'adopter en fournissant un important travail. Mais les sourds peuvent-ils s'épanouir par le langage oral ? Pour Emmanuelle Laborit, l'école a été un emprisonnement car elle ne pouvait que difficilement s'exprimer et elle ne comprenait pas pour quelle(s) raison(s) les institutions voulaient à tout prix que les sourds pratiquent le langage oral. Elle cite à la page 61 : « Entendre, je m'en fous ! Je n'ai pas envie, ça ne me manque pas, je ne sais même pas ce que c'est. On ne peut pas avoir envie de quelque chose qu'on ignore ». La méthode gestuelle, en revanche, autorisée depuis 2002 en France d'après l'ouvrage *Surdité et société*, sous la direction de Daniel Daigle, semble être le meilleur moyen de communication pour les sourds.

C) La méthode gestuelle

Michel de Montaigne et René Descartes ont été les premiers à remarquer l'usage de la gestuelle comme moyen de communication entre sourds. La langue des signes est riche ; elle a une structure grammaticale, des verbes, un signe pour chaque concept, peut même avoir un accent et l'on retrouve les 3 types de langage utilisés dans la plupart des langues orales : le langage familier, le langage courant et le langage soutenu. La lecture est donc facilitée et l'enfant sourd aura plus de chance d'obtenir le Baccalauréat en ayant suivi cet enseignement. Emmanuelle Laborit remarque qu'elle a fait d'énormes progrès à partir du moment où elle a découvert la langue des signes ; l'apprentissage des concepts, de l'écriture et de la lecture est devenu plus simple grâce à ce nouveau moyen de communication. « Il ne faut pas croire qu'il est nécessaire que l'enfant parle pour savoir écrire et lire » (page 163).

Pourtant, pendant longtemps la langue des signes était totalement prohibée dans les établissements scolaires, Emmanuelle Laborit a elle-même subi cette loi car alors lorsqu'elle fut admissible dans le secondaire à 11 ans, l'administration refusa son entrée. Une telle injustice l'a conduite à défendre la LSF (Langue des Signes Française) tout au long de sa vie comme nous pouvons le voir dans son roman autobiographique à la page 85 : « l'échec scolaire est significatif pour moi de la nécessité du combat que je mène pour la LSF et aussi la stupidité de l'interdire ». La loi Fabius du 18 janvier 1991 donne la liberté de choix entre une double communication (langue des signes et Français parlé et écrit) et une communication orale uniquement, aux enfants sourds mais le plus souvent ce sont les parents qui déterminent cela. Ce choix semble être primordial et pour Emmanuelle Laborit, les adultes ne doivent pas choisir à la place des enfants sourds comme le montre la citation à la page 61 : « Je crois que les adultes entendants qui privent leurs enfants de la langue des signes ne comprendront jamais ce qui se passe dans la tête d'un enfant sourd ». D'où vient la langue des signes ? Qui a inventé l'outil qui révolutionne la vie des sourds ?

III/ La langue des signes : l'outil d'une communauté

A) L'histoire de la langue des signes

L'abbé de l'Épée est le précurseur de la langue des signes ; il a commencé à la développer en éduquant deux Sœurs sourdes. Pour lui, la gestuelle est un langage naturel et universel qui utilise la pantonimie (description, imitation) afin de se comprendre facilement entre sourds. C'est à Paris, en 1760 qu'il créa une école gratuite spécifique pour l'enseignement des sourds. Après sa mort, cet établissement fut conservé et rebaptisé « Institut National des Sourds Muets ». Il a introduit les premiers signes grammaticaux permettant d'exprimer le genre, le nombre, la personne et le temps verbal de la langue française. Il a ainsi mis en place ce qu'on appelle le « français signé » : il s'agit de la traduction « signe à signe » du français en signes (ce n'est pas de la langue des signes). Cependant en 1880, l'utilisation de la LSF fut interdite par le congrès de Milan. Ce n'est qu'un siècle plus tard, en 1977, qu'il y eut la révision de l'interdiction de la LSF, permettant son autorisation.

Actuellement, la langue des signes se répand peu à peu à travers les médias, comme par la chaîne France 2 qui diffuse un journal d'informations conçu pour les sourds : « l'œil et la main ». De

nombreuses associations permettent aux entendants d'apprendre la langue des signes et les sourds adoptent ce langage soit de façon autodidacte, soit en suivant un enseignement comme pour Emmanuelle Laborit qui est allée à Washington apprendre la langue des signes. Cependant, certains domaines ne donnent pas l'accès aux sourds comme pour la politique : aucun homme politique ne parle la langue des signes ! Toutefois, certains programmes sont transmis en audio description avec un interprète ; c'est le cas par exemple de la retranscription des politiques à l'Assemblée Nationale sur France 2. La société doit encore faire des progrès pour répandre la langue des signes dans tous les secteurs d'activité et ainsi intégrer la communauté des sourds et malentendants. Les personnes sourdes parviennent-elles à s'intégrer dans la société ?

B) Une intégration, une communauté, une culture

Les difficultés d'intégration dans la société sont grandes pour les sourds, mais la plupart trouvent le moyen de s'intégrer surtout grâce à la langue des signes. Nous pouvons prendre pour exemple la réussite d'Emmanuelle Laborit, sourde de naissance qui est parvenue à la communication quand elle a découvert la langue des signes à l'âge de 7 ans. Elle a d'abord réussi à avoir son Baccalauréat à l'âge de 20 ans puis elle a fait de sa passion son métier : le théâtre. C'est la première comédienne sourde reconnue mondialement, depuis qu'elle remporta le Molière de la révélation théâtrale en 1993. Elle est aussi la première sourde à avoir écrit un livre, c'est pour elle une véritable revanche envers l'écriture qui peine tant aux sourds. Elle veille à faire valoir les droits des citoyens sourds en militant pour la diffusion d'informations en langues des signes comme pour la cause du Sida. Maintenant qu'Emmanuelle Laborit est parfaitement intégrée à la société, elle fait de sa faiblesse une force : « le don, je l'ai déjà, je suis sourde » à la page 201 du *Cri de la mouette*. Dans l'ouvrage *Surdité et société*, un homme sourd témoigne aussi de son parcours et de sa réussite, Joël Lienel, qui s'est ouvert au monde par le théâtre aussi. Ensuite, il est devenu professeur de la LSF pour les parents d'enfant sourd et aussi pour les orthophonistes. Puis, il a créé des émissions destinées aux sourds. L'accès à l'information en langue des signes et la connaissance de celle-ci, semblent être deux éléments essentiels à l'intégration des sourds.

Conclusion

L'apprentissage d'un langage, quel qu'il soit, implique la reconnaissance de sa structure pour pouvoir lire et écrire cette langue. Comprendre la langue est difficile, lorsqu'on ne possède pas le sens essentiel pour la saisir ; c'est un travail méticuleux pour les sourds d'apprendre et de comprendre une langue qu'ils ne peuvent entendre. La lecture et l'écriture chez les sourds sont possibles mais ils nécessitent l'apprentissage des règles « par cœur », d'énormes efforts, alors que la « lecture » de la langue des signes, langue qu'ils saisissent, est bien moins complexe que la langue orale pour eux. Pendant longtemps, les sourds furent interdits d'utiliser le langage gestuel et contraints à rester dans le silence ou à oraliser leurs pensées avec difficulté. Beaucoup de sourds ont eu recours à l'implant cochléaire mais son efficacité est largement remise en doute : les résultats ne sont pas souvent positifs surtout pour les personnes sourdes de naissance. Depuis l'arrêt de l'interdiction de la langue des signes, soit 23 ans, la méthode gestuelle se développe et les mentalités commencent à évoluer ; la surdité n'est plus considérée comme un handicap irrémédiable. Qu'en est-il du rapport du langage et de la lecture chez les sourds des autres pays ? Serait-il plus facile, pour un sourd chinois, d'apprendre à lire une langue logographique comme le chinois ?

*

Références bibliographiques :

Bébian, A. (1817). *Essais sur les sourds-muets et sur le langage naturel*. France : Editions du Fox.

Cuxac, C. (1983). *Le langage des sourds*. France : Payot.

Daigle, D., Parisot, A.M. (2006). *Surdit  et soci t , perspectives psychosociale, didactique et linguistique*. Quebec : Presse de l'Universit  du Qu bec.

Hamm, M. (2010). *L'apprentissage de la lecture et de l' criture chez les personnes sourdes et malentendantes*. Strasbourg : Universit  de Strasbourg.

Laborit, E. (1994.) *Le cri de la mouette*. Paris : Pocket.